

GROGNE CONTRE LA BRIGADE ROUTIÈRE DE LOKOSSA

Les usagers de la route dénoncent un harcèlement.

Les usagers du tronçon Comé-Lokossa supportent de moins en moins les tracasseries dont ils sont victimes de la part de la brigade routière. En effet, la seule brigade postes ses éléments à divers endroits du seul tronçon. Ce qui oblige les chauffeurs de taxi d'observer plusieurs arrêts sur le même tronçon avec toutes les charges que cela entraîne.

Face à l'ampleur de la conjoncture qui devient insupportable, les usagers de la route interpellent les autorités ministérielles à ce qu'on mette en pratique la décision du conseil des ministres qui limite le contrôle routier afin de mettre fin au harcèlement et autres tracasseries qu'ils subissent. Nous osons croire que ce cri d'alarme ne tombera pas dans les oreilles de sourd.

Amédée HOUENOUKOUN



Pierre Osho se doit de discipliner la troupe

CONSEQUENCES DE LA PAUVRETÉ GRANDISSANTE

La misère à l'origine de l'éclatement des foyers.

La pauvreté grandissante gangrène les couches sociales vulnérables au Bénin. Face à l'impuissance du gouvernement de réduire cette pauvreté afin de délivrer les populations qui crient au désespoir, le phénomène prend d'ampleur avec une allure inquiétante. Quand la pauvreté dépasse les bornes, on parle de misère. Un fléau social qui abat les populations. La misère signifie l'extrême pauvreté pouvant aller jusqu'à la privation des choses nécessaires à la vie. Aujourd'hui, les populations

crient leur ras-le-bol. Beaucoup de personnes vaquent à leurs occupations tout en pleurant misère. Là où le bât blesse, c'est la conséquence néfaste que la misère engendre sur les foyers.

On remarque que la misère est à l'origine de l'éclatement des foyers. Les femmes n'arrivent plus à supporter la famine et surtout les conditions malheureuses de vie au sein des couples. Les maris n'ont plus assez de moyens pour subvenir aux besoins de leurs femmes et enfants. Il a fallu que monsieur H. Zèkpa soit radié de son service

pour que la misère sévisse au sein de la famille, Aucun parent pour leur venir n'en aide. La misère a assez duré et dame Anita D a fini par démissionner du toit conjugal. D'autres cas très alarmant, illustre le fait. Oh ! Misère que ta sentence est cruelle. C'est l'une des causes et de la délinquance sexuelle des femmes divorcées s'adonnent à la prostitution et deviennent une calamité pour la société. La responsabilité du gouvernement est engagée.

Ibrahim KODA

CONSOMMATION DES OGM AU BÉNIN.

La LDCB sensibilise les populations sur les dangers.

La ligue pour la défense des consommateurs du Bénin a organisée une conférence publique pour sensibiliser les acteurs du monde rural et les structures indiquées sur les conséquences qu'il y a à consommer les produits à base d'organismes génériquement modifiés. C'était hier à la Ccib.

Le débat sur la consommation des Ogm semble être galvaudé. Les consommateurs béninois ont du mal à percevoir le danger qu'il y a à consommer les produits à base d'Ogm. Dans le processus qui devrait conduire les autorités à sensibiliser les consommateurs, des étapes sont négligées. La ligue pour la défense du consommateur béninois une Ong présidée par Romain Abilé Houéhou monte à la charge pour mettre la puce à l'oreille des inconvenients graves auxquels ils sont exposés.

Aujourd'hui, nombreux sont les produits qui sont introduits le

territoire. Malheureusement aucune mesure efficace ne permet de contrôler ces produits. Les producteurs sont également tentés de faire l'expérience compte tenu de la version qui, leur est servie.

Avec l'intention d'augmenter la productivité, la tentation est très forte pour qu'on accepte d'utiliser les moyens pour avoir des produits à base Ogm. Mais c'est sans compter avec la marginalisation de nos ressources génétiques, la cherté des semences, l'utilisation sans précaution d'herbicide et d'insecticide, qui demeurent des conséquences néfastes. Dans l'exposé présenté par Monsieur René

Ségbéno, responsable du réseau Jimukun- Bénin, les raisons qui amènent à aller contre et dire non à la consommation des Ogm sont multiples. En effet, on risque de dépendre des paysans et des chercheurs du nord. Nos plantes sont également très menacées et l'environnement est fortement menacé. Romain Abilé Houéhou et René Ségbéno ne sont pas allés du dos de la cuillère pour dénoncer les autorités gouvernementales qui sont très réticentes par rapport à l'application des points du moratoire pris dans le domaine.

Cécil ADJEVI

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES JOURNALISTES EN DROIT DE L'HOMME.

L'atelier de formation reporté.

Le ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'homme a reporté à une date ultérieure l'atelier qu'il organise à l'intention des journalistes afin de renforcer leurs capacités en droit de l'homme. En effet, ledit atelier de formation était prévu pour démarrer hier, 21 juin et ceci pour

trois jours. Au cours du séminaire, il sera abordé les questions des droits fondamentaux de la personne humaine, de la législation béninoise relative à la liberté de presse et ses implications au plan pénal et le rôle de la presse dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Une telle initia-

tive de la part du Garde de sceaux est vivement salué.

La tenue dudit séminaire est donc impatientement attendu par les journalistes qui pourront élargir leur champ de réflexion sur le sujet.

Amédée HOUENOUKOUN

IMPRATICABILITÉ DES VOIES SECONDAIRES D'ABOMEY- CALAVI

Les populations crient leur ras-le-bol.

Il n'est plus un secret pour personne que les voies d'accès de la commune d'Abomey Calavi sont dans un état piteux. Face à l'ampleur de la situation, les populations des différents arrondissements bourdent contre la sourde oreille que font les autorités municipales.

La dégradation très avancée des voies d'accès secondaires de la commune d'Abomey-Calavi crée des situations insupportables aux populations. En effet, les habitants de Calavi - Tanpkè - Agori - Carrefour IITA- Bidossessi pour ne citer que ceux là ont du mal à circuler à pied, encore moins avec les motos et véhicules. L'on observe un peu partout des nids de poule et des cascades irrégulières, véritables pièges à homme. Ces trous sur les voies d'accès ont été plusieurs fois déjà à la base des fausses couches de certaines femmes. Pire, en période de pluie, impossible de sortir. La circulation est donc devenue un cauchemar pour les usagers qui ne savent plus à quel saint se vouer. En dépit des appels répétés des autorités mu-

nicipales, la situation est resté sans suite.

Pour cette raison, les populations bourdent et se demandent ce que font concrètement les autorités d'Abomey-Calavi pour améliorer le quotidien de leurs administrés. De même, les conducteurs des taxis motos dénoncent l'attitude des responsables communaux qui font la sourde oreille par rapport à leurs diverses doléances. Ils se demandent à quoi servent les taxes qu'ils sont obligés à payer alors même qu'il ne peuvent pas circuler comme cela doit pour exercer correctement leur Job. Que vivement une solution soit trouvée pour la satisfaction des populations en courroux.

Amédée HOUENOUKOUN

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE AU BÉNIN.

Le ministre Antoine Dayori doit revoir sa politique.

Depuis toujours les musiciens et artistes béninois souffrent le martyr. D'autant plus, qu'ils sont abandonnés au désespoir. Aucune aide consistante ne leur a été accordée pour la promotion de la chose culturelle. Ils sont toujours les plus malheureux de la société. Comme le disait l'autre : " La musique ne nourrit pas son homme au Bénin ". Ce qui est dommage, la politique du gouvernement sur le plan artistique et culturel souffre d'énormes insuffisances. Les politiciens béninois ne maîtrisent pas encore la valeur des musiciens et des artistes qui font la fierté du pays à l'étranger. Si Angélique Kidjo a pu tirer son épingle du jeu, c'est grâce à sa ténacité, son dynamisme et ses relations personnelles. Pis, les considérations politiques s'en sont mêlées à la chose culturelle et en ont fait des laisser pour compte dans le rang des artistes et des musiciens. Pourtant, on connaît des personnes qui, sans être ministre

de la culture, se battent pour apporter des aides significatives et concrètes aux artistes et musiciens béninois. Seul le ministre Séverin Adjovi avait fait un effort pour relever la pente. Mais, ce n'est pas suffisant. Beaucoup de choses restent à faire pour promouvoir les artistes et musiciens béninois sur le plan international. La côte d'Ivoire, le Mali, le Togo, le Sénégal et autres, ont une très bonne politique dans ce domaine. Voilà pourquoi les musiciens et les artistes ont émergé et se sont imposés sur le plan international. C'est un mérite à saluer à sa juste valeur. Pourquoi pas au Bénin ? Le ministre Antoine Dayori doit militer et se battre sérieusement pour la promotion efficace et efficiente de la musique et de l'art. Les populations attendent vivement ce nouvel essor de développement artistique et culturel.

Ibrahim KODA

Joyeux anniversaire

Collette Nevis,

En ce jour où tu souffles une bougie de plus, tous le personnel de la mairie de Cotonou, tes parents et amis passent par ce canal pour te souhaiter happy birthday.

Kifayath, Ghislaine, Aurelien, Ange Hermann ont une pensée positive pour toi.

Que Dieu le père te comble de toutes ses bénédictions afin que le succès tape à ta porte.

